



Institut national de recherche sur
les transports et leur sécurité

Les attentes des collectivités territoriales en matière de recherche en transports



1- Les compétences des collectivités locales en matière de transports

- LOTI + nouvelles lois décentralisation dont 2004
- Etat : stratège, garant, missions régaliennes, règlemente
- Régions : en charge des transports ferroviaires régionaux (TER) et des transports de substitution par cars + ... ports et aéroports
- Villes/ agglomérations : AOT sur leur périmètre urbain (PTU)
- Départements : AOT pour les transports interurbains départementaux
- **Constats :**
 - Compétence générale existe pour tous les niveaux de collectivités ...mais 80 à 90 % des budgets sur les compétences formelles
 - Morcellement de la compétence transport (spécialisation) / Frein à l'inter-modalité (favorise un raisonnement monomode !)
 - Pas de prise en compte globale du management de la mobilité / Réponse principale: transport public
 - Définition des intercommunalités pas toujours sur des bassins de vie et/ou d'emplois
 - Rôle prépondérant de la fiscalité propre



Institut national de recherche sur
les transports et leur sécurité.



2- Les actions des collectivités locales en matière de transports (panorama rapide)

•Régions

Depuis 2002 : Autorités Organisatrices des Transports Ferroviaires (TER)
Trains bi-régionaux ou transfrontaliers, trains touristiques, aménagement des gares avec la SNCF...

Ports fluviaux et aéroports

Schémas régionaux des services de transport (Rhône-Alpes, ...) ...

•Départements

Infrastructures (voiries départementales)

Transports routiers et scolaires hors milieu urbain

Ports maritimes, de commerce et de pêche, aéroports

•Aires urbaines, agglomération, systèmes urbains

Voiries communales et d'agglomération

Transports urbains et scolaires

Ports de plaisance, aéroports



Institut national de recherche sur
les transports et leur sécurité.



3- Les principaux enjeux des collectivités en matière de transports

Se préoccuper de la demande sociale : Les Français privilégient quatre objectifs majeurs en matière de politique de transport : la sécurité dans les déplacements (39 %), des tarifs abordables (38 %), la facilité d'accès (35 %) et la couverture de l'ensemble du territoire (30 %). La non-dégradation de l'environnement (21 %) et la rapidité des déplacements (20 %) leur paraissent nettement moins prioritaires (CNRS info n°395/2000). En 2009 ?

•Court terme

- Réforme des collectivités / répartition des compétences et inter-modalité
- Grenelle de l'Environnement / gestion des émissions de CO2, modes doux, transport des marchandises et livraisons en ville, lutte contre l'étalement urbain
- Problèmes de financement des infrastructures et du transport public (offre, demande, ... fiscalité)

•Moyen terme

Nouvelles mobilités (nouveau comportement et modes de vie, déplacements touristiques et de loisirs)/ adaptation des réponses en adéquation avec le contexte économique

Prise en compte de l'urbain, du périurbain, de l'interurbain avec de nouvelles formes de gouvernance et d'organisation (aires métropolitaines)

•Long terme (enjeux communs pour tous)

La ville (ou aire métropolitaine) du futur ... à inventer (mobilités, gouvernance, ...)

Les mobilités de demain ... à imaginer

Les véhicules de l'avenir ... à préparer (briques technologiques, nouveaux process, ...)



Institut national de recherche sur
les transports et leur sécurité



4- Que peut apporter la recherche aux collectivités ?

-**La diffusion** des résultats de recherche : publications, conférences, colloques, congrès, séminaires, réunions ...

Commentaire : le résultat de la recherche peut avoir un grand intérêt pour la science mais moins sur le plan de l'aide à la décision ou de l'opérationnel ; un peu aléatoire sauf si la recherche est au cœur des préoccupations des collectivités

-**L'amélioration de la connaissance** des collectivités dans des domaines à enjeux pour elles : méthodes, outils, processus, aide à la décision, évaluation, ...

Commentaire : appréciable si la collectivité est en demande et se constitue ainsi des références / feed-back possible pour le chercheur et peut générer de nouveaux sujets de recherche

- **Participation aux actions des collectivités** : expertises, transferts, études-actions, simulations, expérimentations sur site, participation aux processus d'aide à la décision, accompagnement ...

Commentaire : Intéressant pour les collectivités mais en concurrence avec les bureaux d'études/ pas forcément de la recherche mais peu permettre d'alimenter de nouvelles questions de recherche



Institut national de recherche sur
les transports et leur sécurité.



5- Les types de problématiques : quelles approches ?

•Par discipline ?

Le domaine du transport souvent trans ou interdisciplinaire (y compris avec des interactions SI et SHS) / exemple : la mobilité ; le transport urbain et l'urbanisme

Des briques technologiques peuvent néanmoins être abordées par discipline mais souvent dans un champ plus vaste pour les collectivités.

•Par type de collectivités ?

Les questionnements des Régions ne concernent pas forcément les Départements. Les problématiques urbaines sont bien spécifiques.

Le sujet de recherche peut néanmoins nécessiter de « transgresser » les répartitions de compétences actuelles.

•Par niveau d'impact ? Ou échelle d'intervention ?

Un sujet concernant plusieurs Régions, une ou plusieurs aires métropolitaines peut devenir de la recherche (méthode plus complexe) à ces échelles ou avoir un impact plus important du fait de la prise en compte d'une problématique plus large.

•Par intérêt à court terme, moyen terme, long terme ?

Le court terme sera peut-être plus opérationnel (expertise ou étude-action) que le moyen ou le long terme (recherche).



Institut national de recherche sur
les transports et leur sécurité.



Exemples de réalisation

d'après les fiches d'actualité scientifique de l'INRETS

www.inrets.fr

- **Court terme**
 - 2004 : INRETS : Transport collectif à la demande en milieu urbain/ Agence pour les transports en commun de la Ville de Turin en Italie (Contact : Marco Diana)
 - 2006/2007 : INRETS : Affichage des temps de parcours dans la vallée de l'Oisans/ Conseil général de l'Isère (Contact : Christine Buisson)
 - ... (CETE, CERTU font également du transfert direct)
- **Moyen terme**
 - 2006/2007 : INRETS : Modes doux, marche et vélo (analyse) (Contact : Francis Papon)
 - 2006 : INRETS : Domicile-travail : des trajets toujours plus longs dans une urbanisation changeante (analyse) (contact : Anne Aguiléra)
 - ...
- **Long terme**
 - 2006 : INRETS : Pollution atmosphérique : comment passer de l'évaluation des coûts à la décision publique ? (contact : Jacques Lambert).
 - ...



Institut national de recherche sur
les transports et leur sécurité.



Vers une dynamique de valorisation avec les collectivités

- Créer des interfaces efficaces ?

La définition d'objectifs nécessitent une lecture des enjeux de l'extérieur traduits en objectifs de recherche ... d'où la nécessité d'une professionnalisation des « médiateurs » de la valorisation ... avec une bonne connaissance de la recherche et une écoute approfondie des collectivités avec en outre une vision plus stratégique que comptable.

Exemple du partenariat avec RAEE associant les chercheurs et les collectivités avec la possibilité d'élaborer en commun des réponses à des appels d'offre. Exemple d'Altermotive.



Institut national de recherche sur
les transports et leur sécurité.



Vers une dynamique de valorisation avec les collectivités

**Exemple du programme européen ESPON (European Spatial
Planning Observation Network) 2013 (www.espon.eu)**

**Objectif : contribuer à la mise en place d'information, d'analyses et
de scénarios comparables pour le développement des régions et
de larges territoires pour éclairer les décisions publiques (base
de données, élaboration d'indicateurs, ...)/ logique prospective**

**Par des consortiums transnationaux associant au moins 3 pays
membres de l'UE (+ Suisse, Islande, Liechtenstein, Norvège)**

**Logique de partenariat entre les collectivités et les institutions de
recherche / plusieurs étapes :**

- 1- les consortiums déposent des dossiers pour des recherches
appliquées ou des expressions d'intérêt (69 dépôts au 11
novembre 2009**
- 2- Projets de « sujets » retenus en février 2010**
- 3- Lancement des appels d'offres de recherche ... (fin 2010 ?)**



Institut national de recherche sur
les transports et leur sécurité.